



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1388

2 mai 2019

- **Le chef de gang Sony Jean, alias *Ti je*, abattu par la police**
- **7 organismes de défense des droits humains demandent la levée de l'immunité parlementaire du sénateur Garcia Delva, en contact continu avec un gang**
- **De sérieuses menaces sur la vie du défenseur des droits humains Pierre Espérance**
- **La recrudescence de l'insécurité en Haïti préoccupe diverses organisations et institutions**

>> Le chef de gang Sony Jean, alias *Ti je*, abattu par la police

Le chef de gang Sony Jean, plus connu sous le nom de *Ti je*, a été abattu dans la soirée du lundi 29 avril, à Delmas 83 (périphérie nord-est de Port-au-Prince). Tard dans la soirée, sa photo le montrant baignant dans son sang, a fait le tour des réseaux sociaux, suscitant divers commentaires. Aucune information n'a filtré autour de l'opération qui a conduit à sa mort. Lors d'une opération conduite cette semaine à Carrefour Feuilles, la police a saisi 8 armes automatiques. Le gang de Sony Jean aurait également des relations avec la délégation départementale de l'Ouest, qui relève institutionnellement de la présidence. *Ti je*, qui opérait à Carrefour Feuilles, a été cité comme responsable présumé de la tuerie perpétrée dans la nuit du mercredi 24 avril par des bandits armés, dans ce quartier. Huit personnes ont été tuées, dont une femme enceinte et une douzaine de blessés recensés par l'organisme de droits humains *Fondasyon Je Klere* qui exige l'arrestation des auteurs du « massacre » du 24 avril 2019 à Carrefour Feuilles. Dans la matinée du 29, c'est Gabriel Fertil, affecté à la police routière, qui a été descendu par des bandits au niveau de la route nationale numéro 1, à la sortie nord de la capitale, à proximité du carrefour menant à l'entreprise Batimat. L'ambassade des États-Unis d'Amérique à Port-au-Prince a informé avoir entendu plusieurs coups de feu dans cette zone, invitant les riverains à faire preuve de prudence. Plusieurs secteurs et personnalités ne cessent d'exprimer leur

consternation face à la recrudescence de l'insécurité, notamment des actes spectaculaires de gangs armés circulant à motocyclettes, qui sévissent sur tout le territoire national. Des informations font état d'une « insécurité d'État » programmée, avec la protection et de la complicité d'autorités politiques et policières. Pour aller plus loin : [L'Ohdh dénonce la passivité et la complicité des autorités politiques et policières en Haïti](#).

Des officiels fourniraient armes, munitions et argent à différents gangs qui se déplaceraient à bord de véhicules d'État. L'objectif serait d'utiliser les gangs comme moyen de faire peur à la population, particulièrement à l'approche d'élections annoncées pour la fin de l'année. De janvier à mars 2019, ont été retracées 585 pages d'appels entre différentes personnalités et le chef de gang Arnel Joseph recherché par la police, a révélé le 30 avril, la commission justice et sécurité au sénat de la république. Vladimir Jean-Louis, un policier affecté à la sécurité de l'ancien président Joseph Michel Martelly, a confirmé s'être entretenu 28 fois avec Arnel Joseph. Du 7 au 22 février, 2 appels ont eu lieu entre le premier ministre d'alors Jean Henry Céant et Arnel Joseph. La semaine dernière, la Commission justice et sécurité au sénat avait évoqué 24 appels téléphoniques entre Arnel Joseph et le sénateur Garcia Delva. Le parti politique *Ayiti an aksyon*, dont il était membre, a décidé d'exclure Garcia Delva de sa structure le 26 avril.

>> 7 organismes de défense des droits humains demandent la levée de l'immunité parlementaire du sénateur Garcia Delva, en contact continu avec un gang

Dans une lettre ouverte au président du Sénat, Carl Murat Cantave, le Centre d'Analyse et de Recherche en Droits Humains (CARDH), la commission

épiscopale nationale (catholique romaine) Justice et Paix, le Centre de Recherche et de Formation Économique et Sociale pour le Développement

(CRESFED), le Conseil Haïtien des Acteurs Non Étatiques (CONHANE), le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), le Programme pour une Alternative de Justice (PAJ) et le *Sant Karl Lévêque (SKL)*, considèrent que la levée de l'immunité de Garcia Delva c'est un exercice nécessaire pour faciliter le travail de la justice. Ces organisations de défense des droits humains et de la société civile se déclarent « profondément consternées par le processus de « gangstérisation » du pays mis en place par des autorités politiques, à des fins purement criminelles et électoralistes. Cette situation témoigne de la banalisation du droit à la vie et à la sécurité par les autorités devant les respecter ». A longueur de journée, de paisibles citoyens sont tués, des massacres « ciblés » ont eu lieu dans des quartiers populaires, la population de certaines zones est terrorisée... A La Saline, du 1er au 14 novembre 2018, un massacre a eu lieu : au moins 71 personnes ont été tuées et d'autres, portées disparues ; plusieurs femmes ont été violées ; des maisons ont été détruites ou brûlées. Aujourd'hui encore, la machine infernale est présente à La saline, à Croix des Bossales... A Delmas 2,

particulièrement à Tokyo du 20 au 22 avril, un autre massacre a eu lieu. Plusieurs personnes, dont des enfants, ont été tuées et des maisons ont aussi été détruites. A Carrefour Feuilles, dans la soirée du 24 avril, près de 10 personnes ont été tuées et plusieurs autres, blessées. Après avoir nié tout rapport avec le chef de gang Arnel Joseph, un des groupes armés les plus criminels, le sénateur Garcia Delva a avoué avoir eu 24 appels téléphoniques avec lui. Il est inacceptable et révoltant qu'un sénateur de la république entretienne des rapports avec des bandits, qui terrorisent la population, violent des femmes et tuent des citoyens, jugent les organisations signataires de la lettre ouverte au président du sénat. S'étant retranché dans la commune de Marchand Dessalines (Artibonite), Arnel Joseph continue de terroriser la population de la zone. Le 19 avril, il a attaqué le commissariat de police à Petite Rivière de l'Artibonite, où il a également fait une démonstration de force le 22 avril. Pour aller plus loin : [Des organismes de défense des droits humains demandent la levée de l'immunité parlementaire du sénateur Garcia Delva, en contact continu avec un gang.](#)

>> De sérieuses menaces sur la vie du défenseur des droits humains Pierre Espérance

Une cellule criminelle se serait constituée pour exécuter le défenseur des droits humains, Pierre Espérance, directeur exécutif du Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH). Un travail de renseignement aurait déjà été finalisé à cet effet. « Les menaces sont sérieuses. Des individus suspects, circulant à moto, ont été remarqués près de notre local », s'est inquiété Pierre Espérance, dans une conversation téléphonique avec

AlterPresse. La Fédération Internationale des Droits Humains (FIDH) dont il fait partie, a été alertée sur la question. Le Réseau continue de dénoncer les « accointances » entre les autorités étatiques et les bandits armés. La justice procéderait à la libération de bandits notoires sur intervention de responsables gouvernementaux.

Pour aller plus loin : [De sérieuses menaces contre le défenseur des droits humains Pierre Espérance.](#)

>> La recrudescence de l'insécurité en Haïti préoccupe diverses organisations et institutions

Après les organismes de droits humains qui ont dénoncé le carnage du mercredi 24 avril à Carrefour Feuilles, c'est au tour des églises catholique romaine et protestante d'élever également la voix. « La violence actuelle n'est pas spontanée, elle est organisée » souligne l'archidiocèse catholique romain de Port-au-Prince. Mgr Max Leroy Mésidor estime incertain l'avenir d'une société qui patauge dans la misère, l'insécurité et l'impunité. Pour sa part, la Fédération Protestante d'Haïti (FPH) condamne avec rigueur « cet acte ignoble et barbare » commis le 24 avril, contre de paisibles citoyens, par des bandits sans foi ni loi. « Aucun haut responsable de l'État ne devrait se sentir fier

du poste qu'il occupe, tant que justice n'est pas rendue », exprime la FPH, se disant consternée face à la détérioration alarmante des conditions de vie en Haïti. Se disant sérieusement préoccupé, l'ancien président Jocelerme Privert exhorte les autorités à prendre des dispositions nécessaires pour freiner la machine infernale de l'insécurité et du banditisme généralisés. Le bureau du Premier ministre Jean Michel Lapin indique avoir annoncé des mesures pouvant contrer, dit-il, « le grand banditisme » dans le pays.

Pour aller plus loin : [La recrudescence de l'insécurité en Haïti préoccupe diverses organisations et institutions.](#)

A lire également :

- [Social : Marche ouvrière, ce 1er mai 2019, pour réclamer 1 500 gourdes comme salaire minimum journalier en Haïti](#)
- [Le secteur de l'éducation, affecté par la recrudescence de l'insécurité, selon le Rept](#)
- [Transports \(circulation\) : 17 morts et 84 blessés, en 3 jours, dans 21 accidents de la route en Haïti, selon Stop-Accidents](#)
- [« Brana ne possède pas de terres agricoles en Haïti, ni pour la production de pitimi ni pour d'autres denrées », selon une note de clarification](#)